

*Date de dépôt : 9 mars 2011*

## **Pétition**

### **pour un ajustement des routes au réseau cyclable et piéton du canton**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

#### **« Puisque c'est trop cher de construire, déconstruisons ! »**

Les soussigné(e)s, cyclistes, automobilistes, scootéristes, piétons, citoyens, chenilles et fourmis de Genève :

- soulignant que les dangers de la circulation constituent le principal obstacle au développement du mode de transport urbain le plus sain, le plus écologique et le plus économique ;
- constatant que les pistes cyclables s'interrompent, alors que la route continue, ce qui crée une différence de traitement injuste (qui pourrait contrevenir aux articles 160A et B de la Constitution genevoise), provoquant la mise en danger en particulier des cyclistes et des piétons ;

demandent aux autorités compétentes en matière d'aménagement d'adapter le réseau routier au réseau de pistes cyclables, c'est-à-dire d'interrompre systématiquement la chaussée là où la piste cyclable s'interrompt.

N.B. 196 signatures  
*p.a M. Frédéric Favre*  
*Rue Ernest-Pictet 3*  
*1203 Genève*